

DOSSIER DE PRESSE
EMBARGO JUSQU'AU 19 MARS 2010

Première analyse des réponses apportées aux questionnaires enseignants, directeurs et parents¹

Dans le cadre de la mise en place du nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire, un « Observatoire du fonctionnement de l'enseignement primaire » a été créé à la rentrée scolaire 2008 en vue d'évaluer les fonctions, les processus et les impacts générés par le nouveau fonctionnement. En 2009-2010, les partenaires de la Commission de fonctionnement ont souhaité que l'Observatoire appréhende **l'avis des acteurs sur le nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire sous forme d'enquêtes auprès des enseignants, des directeurs d'établissements (Dir-E), des parents et des communes.**

Le dossier de presse fournit les premières informations disponibles sur les enquêtes auprès des enseignants, Dir-E et parents. L'enquête auprès des communes sera réalisée ultérieurement pour des raisons techniques (méthodes d'investigation forcément différentes compte tenu du nombre de communes).

Le dossier comprend :

1. un point sur la méthode de travail retenue et les pourcentages de réponse ;
2. une analyse par thème des réponses apportées aux questionnaires.

1. Méthode de travail retenue et pourcentages de réponse

L'Observatoire, en s'appuyant sur les standards de la Société Suisse d'Évaluation (SEVAL), associe les partenaires de la Direction générale de l'Enseignement primaire (associations professionnelles, associations de parents) à la définition des évaluations qu'il réalise notamment sur les points suivants :

- identification des axes d'investigation (thématiques des questionnaires) et définition de leur contenu avec la Commission de fonctionnement (octobre 2009) ;
- sur cette base, définition des projets de questionnaires ;
- test des questionnaires en ligne par les associations d'enseignants, de Dir-E et de parents (novembre 2009) ;
- analyse des réponses dans le cadre de la commission de fonctionnement (mars 2010) ;
- sur la base des résultats, réflexion de la Commission de fonctionnement en vue d'élaborer des propositions d'évolution du dispositif en place (avril 2010).

¹ Toute désignation de personne, de statut ou de fonction, s'entend indifféremment au féminin et au masculin.

1.1 La procédure d'enquête s'est déroulée de la manière suivante

- tous les enseignants et Dir-E ont été consultés par voie électronique ; la mise en ligne des questionnaires a été effectuée entre les 18 et 30 janvier 2010 ;
- un échantillon de 5600 parents relevant de 15 établissements identifiés par le Service de la recherche en éducation (SRED) comme représentatifs de la population scolaire du canton a été consulté soit par voie électronique soit par support papier entre les 18 et 30 janvier 2010 ;
- les communes seront consultées par questionnaire papier en juin 2010.

1.2 Thématique des questionnaires

- nouveau fonctionnement : direction d'établissement, Conseil d'établissement, projet d'établissement, perception de l'autonomie partielle des établissements ;
- données relationnelles : accueil des parents dans l'établissement, relations entre les élèves/parents et les enseignants/Dir-E, information des parents ;
- effets sur les conditions de travail des enseignants et des Dir-E : travail en équipe ; charge de travail ; satisfaction par rapport à la profession ;
- effets sur la perception du changement et sur l'image de l'enseignement primaire ;
- secrétariat dans les établissements.

1.3 Les échantillons de répondants sont représentatifs, les taux de réponse sont très élevés

1041 réponses sont exploitables sur les 1500 enseignants qui se sont connectés au site du questionnaire, soit 33,8% de la population enseignante du canton. Ce tiers de la population enseignante présente des caractères de représentativité élevés par rapport à la population totale des enseignants.

Concernant les Dir-E, ils sont 80% de la population réelle à s'exprimer.

Enfin, sur les 5600 parents sollicités dans 15 établissements retenus par le SRED comme représentatifs, 3200 ont répondu (soit un taux de retour de 57%).

60% des enseignants, 96% des Dir-E et 19% des parents déclarent être affiliés à une organisation professionnelle ou à une association.

1.4 Validité des réponses

La représentativité des échantillons de répondants montre que les réponses enregistrées constituent une bonne mesure de l'opinion. Ceci doit cependant être atténué par le fait qu'enquêter sur le nouveau fonctionnement alors que celui-ci est à peine installé (les projets d'établissement se mettent juste en place, les Conseils d'établissement se sont encore peu réunis) présente le risque de conduire bon nombre d'enquêtés à se focaliser sur des aspects de mécontentement conjoncturels. Pour maîtriser cette focalisation sur des mécontentements conjoncturels, des comparaisons avec une enquête réalisée en 2003 auprès des enseignants seront réalisées. Par ailleurs, l'Observatoire propose d'administrer le même questionnaire en 2012. Le nouveau fonctionnement sera alors mis en place depuis quatre années.

1.5 Exploitation des données : à quoi sert cette enquête ?

Les résultats de l'exploitation des réponses aux questionnaires ont été diffusés à l'ensemble des partenaires en Commission de fonctionnement le jeudi 18 mars 2010. La prochaine réunion de la Commission de fonctionnement aura lieu le 22 avril. D'ici là, il est convenu que les partenaires s'approprient les résultats et réfléchissent à des propositions d'actions susceptibles de faire évoluer le dispositif. Dans le même temps, l'Observatoire approfondira l'exploitation statistique des données.

2. Analyse des réponses apportées aux questionnaires

2.1 Le nouveau fonctionnement est globalement accepté

Une autonomie partielle des établissements à consolider

Le sentiment d'autonomie est exprimé par plus des deux tiers des Dir-E. Quelques items rassemblent toutefois des avis favorables plus faibles : il apparaît notamment que les compétences d'autonomie en matière de gestion pédagogique, de gestion des personnels et de gestion budgétaire ne puissent s'exprimer avec la même intensité que les autres compétences. De manière plus critique, on note que les Dir-E pensent ne pas disposer des moyens nécessaires à la réalisation de l'autonomie (dans 73% des cas), pour assumer le cahier des charges (57%) ou encore pour réaliser un travail de qualité (41%).

La fonction de directeur d'établissement (Dir-E) est installée

Les fonctions pédagogique, d'animation, de coordination des équipes et de soutien des enseignants par les Dir-E sont largement attendues par les enseignants et reconnues comme prioritaires par les Dir-E. Celle d'évaluation du travail individuel des enseignants est un peu moins acceptée par ces derniers (à 51%) sans toutefois être rejetée. 79% des parents considèrent que « *le directeur est une amélioration pour le fonctionnement de l'école* ». Plus de 85% d'entre eux connaissent le nom du directeur. Ils estiment à 90% qu'« *en cas de difficulté entre un parent et un enseignant, le directeur de l'établissement peut jouer le rôle d'arbitre (médiateur)* » et que « *le directeur est disponible en cas de besoin* ».

On retrouve clairement dans ces réponses l'attente d'une hiérarchie de proximité susceptible de soutenir les équipes tant sur le plan technique que sur le plan relationnel : 62% des enseignants pensent que la direction d'établissement répond au soutien attendu d'une hiérarchie de proximité. La fonction de Dir-E semble donc se stabiliser une année après la mise en place des Dir-E. Ces données d'ensemble sont cohérentes avec le fait que 80% des enseignants ne citent pas la relation avec le Dir-E comme source de stress.

Le Conseil d'établissement doit encore s'affirmer

Si le conseil d'établissement « *favorise l'expression de tous les partenaires* » pour la majorité des enseignants (61%), Dir-E (70%) et parents (82%), ils sont moins nombreux pour admettre qu'il « *accroît la transparence du fonctionnement de l'établissement* ». En outre, plus des deux tiers des enseignants et des Dir-E pensent qu'il « *n'incarne pas l'autonomie de*

l'établissement » et qu'il « *ne répond pas aux besoins spécifiques de la population scolaire de l'établissement* ».

70% des parents connaissent l'existence du conseil d'établissement. Ils sont 40% à avoir participé à l'élection de leurs représentants au conseil et 53% à connaître le nom de ces derniers. 60% ont reçu un compte rendu de la séance du conseil d'établissement. 82% pensent de manière positive que le conseil permet « *d'exprimer l'avis des parents* ».

2.2 Les relations école-familles sont très bonnes

Les aspects relationnels sont jugés de manière très positive par les enseignants, les Dir-E et les parents. 83% des parents estiment qu'ils sont suffisamment informés sur la vie de l'école. Ils estiment recevoir suffisamment d'information de la part de l'enseignant (92%), de la direction d'établissement (75%) et de la part de la Direction générale de l'enseignement primaire (68%). La quasi-totalité (97%) des parents se sentent bien accueillis à l'école et à l'aise pour « *discuter avec l'enseignant* ». Toutefois, 42% souhaiteraient « *avoir davantage de contacts avec l'école* ». La majorité des Dir-E pensent être suffisamment formés pour gérer les relations avec les parents (75%). La proportion est moindre chez les enseignants (57%).

Parmi les parents qui ont des enfants qui fréquentent les structures d'accueil de l'école hors heures scolaires (sur les 3200 parents ayant répondu à l'enquête, ils sont environ 1900 dans ce cas), 90% sont satisfaits de cet accueil : pause de midi, restaurant scolaire.

2.3 Une gestion du temps de travail jugée difficile par les enseignants et les directeurs d'établissement, mais une ambiance de travail dynamique

Une majorité d'enseignants (75%) et de Dir-E (62%) déclarent souffrir moyennement ou beaucoup du stress. Pour les enseignants et les Dir-E, il faut noter un sentiment de frustration par rapport à la répartition de leur temps de travail entre les différentes tâches de leur mandat. 81% des enseignants disent souffrir du stress par « *manque de temps pour s'occuper individuellement des élèves* ». Quant aux Dir-E, ils expriment leur souci de consacrer davantage de temps au « *domaine de l'enseignement et du suivi collégial des élèves, en concertation avec l'équipe enseignante* », soit davantage de temps à la dimension pédagogique. La source principale de stress (61%) pour les Dir-E tient cependant à l'absence de secrétariat sur site.

Cependant, 78% des enseignants déclarent être satisfaits (tout à fait ou plutôt) de leur salaire par rapport à leur charge de travail et plus de 8 sur 10 opteraient à nouveau pour la profession d'enseignant.

L'ambiance collective de travail, la convivialité et l'entraide sont jugées de manière proche et positivement par les enseignants et les Dir-E. Elles sont perçues comme des valeurs communément partagées plus intensément au sein d'un établissement uni-site qu'au sein d'un établissement multi-sites. Les différents sites d'un même établissement devant sans doute apprendre à construire ensemble.

Enfin, il semble que l'installation des secrétariats dans les établissements améliorerait les conditions de travail : 80% des parents, 79% des enseignants et 100% des Dir-E estiment que la présence d'un secrétariat dans l'établissement est utile ou indispensable. Ces derniers estiment que le secrétariat améliorera les relations avec les parents.

2.4 Les objectifs fondamentaux des changements en cours ne sont pas clairement perçus

Les objectifs fondamentaux du changement dans l'école ne sont pas toujours clairement perçus. D'une manière générale, les changements sont mal vécus par les enseignants. La mobilisation face au changement est faible : 52% des enseignants disent le « *subir* », 23% disent s'y « *impliquer* ».

L'accompagnement du changement est jugé insuffisant : 27% des enseignants pensent que la formation des enseignants pour accompagner le changement est peu satisfaisante et 40% qu'elle est moyennement satisfaisante. 30% des Dir-E pensent que la formation des enseignants pour accompagner le changement est peu satisfaisante et 50% qu'elle est moyennement satisfaisante.

Dans ce cadre, il apparaît que les nouvelles fonctions de la Direction générale de l'enseignement primaire (DGEP), davantage centrées sur la délégation de compétences aux établissements, ne sont pas clairement perçues ni appréciées par les enseignants et les Dir-E.

Les fonctions de diffusion de l'information, de cohérence des directives (études surveillées, mesures d'accompagnement, mesures de soutien), assurées par la DGEP et la fonction de direction de région sont perçues de manière critique par les enseignants et les Dir-E.

2.5 La perception de l'image de l'école genevoise et du métier d'enseignant dans la population diffère selon les acteurs

Pour conclure, nous proposons quelques données sur ce que les enseignants, les Dir-E et les parents se représentent de l'image de l'école genevoise et du métier d'enseignant au sein de la population, sur la base des questions suivantes :

- Enseignants et directeurs :
 - o Diriez-vous que le système d'enseignement genevois a aujourd'hui plutôt une bonne image ou plutôt une mauvaise image auprès de la population ?
 - o Diriez-vous que le métier d'enseignant a plutôt une bonne image ou plutôt une mauvaise image auprès de la population ?
- Parents :
 - o Quelle est l'image de l'école genevoise dans la population ?
 - o Quelle est l'image du métier d'enseignant dans la population ?

Image de l'école primaire genevoise auprès de la population			
Ce que pensent:	les parents (%)	les enseignants (%)	les Dir-E (%)
Plutôt une bonne image	46.2	4.7	15.3
Plutôt une mauvaise image	18.4	58.7	25.0
Ni l'un, ni l'autre / ça dépend	35.4	36.6	59.7

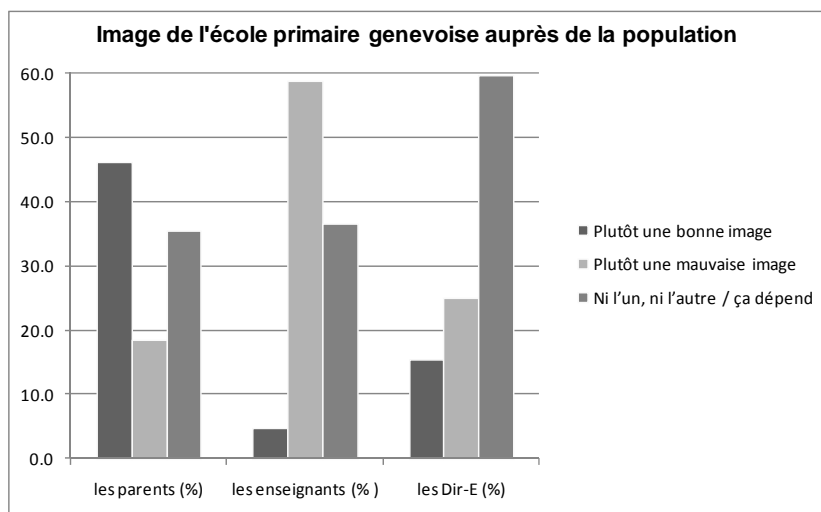


Image du métier d'enseignant-e du primaire auprès de la population			
Ce que pensent:	les parents (%)	les enseignants (%)	les Dir-E (%)
Plutôt une bonne image	66.1	10.7	33.3
Plutôt une mauvaise image	6.4	46.1	11.1
Ni l'un, ni l'autre / ça dépend	27.5	43.3	55.6

